

Sommaire

Les finances 2010 p 2

Le budget, comment ça marche ?
Et demain ?

Aménagement p 3

Le village d'entreprises
de Hinx s'agrandit
Un projet durable

Dossier p 4

Le futur pôle petite enfance
Des réponses aux attentes des
familles
Une architecture respectueuse de
l'environnement
Un espace de rencontre

Jeunesse p 6

« Paris Express » : l'album photos
Centre de loisirs :
des activités pour l'été

Culture et patrimoine p 7

Le Musée de la Chalosse
fait peau neuve
Les rendez-vous du patrimoine
Il était une fois...
Les eaux thermales de Gamarde

Bien vivre en Chalosse p 8

A vos agendas :
les temps forts de l'été
Un territoire bien dans son assiette
Sur les chemins de Haute-Chalosse



Communauté de communes
de Montfort en Chalosse

Chalosse 21, semestriel édité par :

La Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse

Directrice de la publication : Elisabeth Servieres

Photos : DR

Conception graphique : Fabien Goczalek | www.d-clic.fr

Coordination et Rédaction/ SR : Agence d-clic

Impression : Blue Press, Anglet

Tirage : 5 000 exemplaires Dépôt légal : juin 2010

Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse

55 place Foch - BP 5 | 40380 Montfort-en-Chalosse

Tél. : 05 58 98 45 88 | Fax : 05 58 98 56 19

Courriel : cc.montfort.chalosse@wanadoo.fr

Site Internet : www.cc-montfortenchalosse.fr

Imprimé sur papier recyclé

Des solutions d'accueil innovantes pour les jeunes enfants

Les services publics ont vocation à s'adapter aux nouveaux besoins de la population. Ainsi, l'accueil de la petite enfance mérite d'être développé pour permettre à chacun de trouver des services adaptés pour faire garder ses enfants. C'est tout le sens du projet de construction du pôle petite enfance que la Communauté de communes mène actuellement.

Des modes de garde adaptés

En effet, les familles sont de plus en plus confrontées à des difficultés particulières en matière d'organisation du temps de travail : horaires décalés tôt le matin ou le soir, travaux saisonniers, rythme de travail. Parce que chacun doit avoir la possibilité de mener de front, de façon satisfaisante et sereine, son rôle de parent et sa vie active, chaque petit doit se voir proposer un mode de garde adapté.

Le pôle petite enfance regroupera sur un même lieu un jardin d'enfants pour les deux et trois ans et le Relais d'assistantes maternelles enfants parents (RAMEP). Nous avons imaginé un lieu d'accueil et d'éveil de proximité qui soit aussi un lieu de rencontre et d'échange pour les parents et les assistantes maternelles. Ces dernières qui continueront à assurer l'essentiel des gardes des jeunes enfants ont accompagné la mise en place du projet dont l'objectif est d'apporter



une réponse globale sur notre canton.

« L'offre d'accueil des tout-petits, une priorité de l'aménagement du territoire »

Un soutien financier important

Le Conseil général des Landes et le service Protection maternelle et infantile (PMI) ont accompagné sa mise en œuvre. La Caisse d'allocations familiales qui mène une politique centrée sur l'élaboration et le financement de projets innovants dans les territoires nous a apporté un soutien financier important.

Un bâtiment durable

La qualité architecturale du bâtiment, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable permettra à chacun de vivre et de travailler dans des locaux confortables, économiques et plus respectueux de l'environnement.

Développer l'offre d'accueil des jeunes enfants en milieu rural n'est donc rien moins qu'une priorité de l'aménagement du territoire. Nous entendons bien relever ce défi en proposant des solutions d'accueil innovantes et accessibles à tous.

► Elisabeth Servieres

Présidente de la Communauté de communes

➔ page 03

Aménagement

« Agrandir le village d'entreprises pour soutenir le développement économique »

➔ page 04

Le pôle petite enfance

« Des services pour tous dans un espace durable »

Le budget

Le budget, comment ça marche ?

Fonctionnement : 2 869 141 euros

Investissement : 2 136 305 euros

Recettes, dépenses, la loi impose aux budgets des collectivités territoriales d'être équilibrés.

► D'où viennent les ressources de la Communauté de communes en 2010 ?

Il existe trois catégories de ressources :

Les impôts locaux à hauteur de 53,2% du budget global. Tout à fait exceptionnellement, cette année, ils sont essentiellement constitués d'une compensation-relais versée par l'Etat qui s'appuie sur les bases de la taxe professionnelle supprimée par la loi depuis janvier 2010. La dynamique artisanale du territoire accompagnée par la politique d'aménagement conduite par la Communauté ont permis une progression de 10,5% de ce revenu en un an, avec 1 102 481 €.

Les dotations de l'Etat

C'est un prélèvement sur les recettes fiscales que l'Etat reverse aux collectivités pour contribuer à leur fonctionnement. Elles sont réparties selon la population et la richesse du territoire.

Avec 669 916 €, elles représentent 32,3% des ressources.

Les recettes diverses

- Les aides de la Caisse d'allocations familiales pour les services à l'enfance et à la jeunesse
- L'aide de l'Europe pour le pôle emploi
- Les participations du Conseil général des Landes pour l'emploi et la solidarité
- Les versements des communes

► Comment sont utilisées les ressources ?

“ Pour 100 € dépensés ”



24€

Reversement aux communes (compensation de la taxe professionnelle et dotation de solidarité)



23,5€

Subventions, participations : Musée, syndicat de Haute-Chalosse, action natation, fourrière, indemnités des élus



15€

Financement de l'investissement



20€

Frais de personnel



8€

Charges à caractère général : fonctionnement



6,5€

Intérêts des emprunts



3€

Dépenses imprévues



► Les investissements 2010

Au budget général

Deux projets arrivent au stade de la réalisation :

- La rénovation du Musée de la Chalosse pour 330 000 €
- La construction et l'équipement du pôle petite enfance pour 1 100 000 €

Sur les budgets annexes

- La maison de retraite de Gamarde pour 8 M €
- Rénovation de la maison de retraite de Montfort pour 900 000 €
- La première tranche de l'extension de la zone d'entreprises à Hinx pour 660 000 €

► Quelles ressources en 2011 pour remplacer la taxe professionnelle ?

La taxe professionnelle qui était notre unique ressource fiscale disparaît.

Elle est remplacée par

- des cotisations moins élevées payées par les entreprises
- des impôts des ménages, la part de la Taxe d'Habitation et du Foncier non bâti perçue antérieurement par le Département et la Région
- des taxes sur les réseaux et les surfaces commerciales

Le ministère des Finances nous promet des ressources équivalentes à celles d'avant la réforme. Il faut espérer vivement que l'«avant» sera 2010 et non 2009.

Le grand regret est que la loi n'ait pas commencé à atténuer l'injustice des ressources entre les territoires mais que, bien au contraire, elle ait reporté cette question à plus tard.

La deuxième inquiétude c'est que la récompense à l'investissement économique (+ 10,5% de recettes fiscales cette année pour la Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse) est beaucoup moins évidente.

Le village d'entreprises de Hinx s'agrandit

Les travaux d'extension de la zone d'activité économique intercommunale de Hinx démarreront à la fin de l'année. Tour d'horizon d'un projet déterminant pour soutenir le développement économique et les créations d'emplois.

Le village d'entreprises de la Communauté de communes réunit aujourd'hui à Hinx neuf entreprises et 40 emplois. Réalisé entre 2004 et 2006, sur 2,6 hectares contigus à la zone d'activité communale, il est totalement occupé. Preuve de l'attractivité économique du territoire, les entreprises à vocation artisanale ou commerciale sont nombreuses à souhaiter s'y implanter. Aussi, les élus communautaires ont-ils décidé d'étendre la zone d'activité économique sur un terrain de 10 hectares acquis par la collectivité.

Début d'aménagement en 2010

Les premiers travaux d'aménagement commenceront en fin d'année par la partie Ouest sur une surface d'environ 4,5 hectares, située en bordure de la route de Hinx à Gamarde (RD 76). La commercialisation d'environ 12 à 13 terrains débutera au printemps 2011.

Une pépinière d'entreprises en projet

Dès à présent, un lot (en rouge sur le plan) est réservé à l'implantation de la future pépinière d'entreprises destinée à accueillir des jeunes entrepreneurs en phase de démarrage. Dans un second temps, après la commercialisation des lots situés dans la partie Ouest, la partie Est de la zone d'activités d'une surface d'environ 4,5 hectares, pourra à son tour



Schéma d'aménagement de la ZAE Intercommunale située à Hinx © Créham

être aménagée (à droite sur le plan d'aménagement). Une vingtaine de lots supplémentaires sera alors disponible pour accueillir de nouvelles entreprises.

► Renseignements :

Thierry Pelfresne
Service développement économique de la
Communauté de communes
Tél. : 05 58 98 41 31

“ Un aménagement durable ”

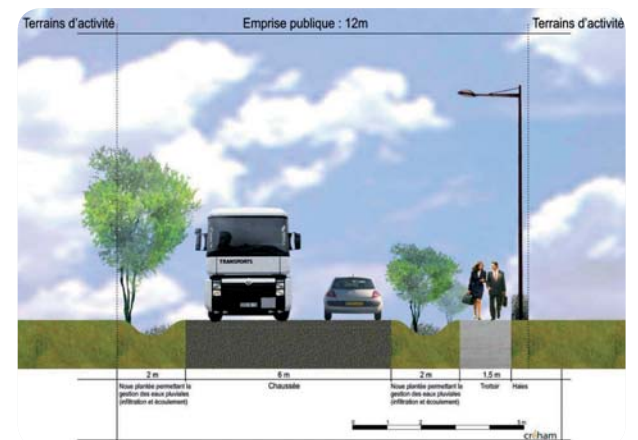
► Un projet durable

Le développement durable constitue un enjeu majeur pour ce projet d'extension du village d'entreprises communautaire. Le nouvel aménagement envisage en effet de manière globale la zone d'activité existante et son environnement. Il tient compte notamment de sa situation à l'entrée de bourg de Hinx et vise à concilier le développement économique avec l'espace agricole.

Les volets paysager et environnemental jouent un rôle déterminant dans cet aménagement. Le village d'entreprises comporte des espaces verts destinés à servir de transition entre les activités et les habitations, le sentier de randonnée « La Voie verte

de Chalosse », les ruisseaux limitrophes. Sur les espaces verts privés non constructibles, il est recommandé de préserver des boisements. Le mobilier urbain destiné à l'accueil et à la promotion économique du village d'entreprises comme les panneaux d'information ou la signalétique respecteront le caractère champêtre du site.

La voirie bénéficiera d'un aménagement paysager de qualité avec des accotements végétalisés. Ces bas-côtés paysagers ont aussi une fonction technique pour faciliter la gestion des eaux pluviales. En effet, les plantations sont destinées à ralentir le ruissellement et la noue permet le captage des



eaux. Un cheminement piéton sera intégré dans l'aménagement. (Voir schéma)

Infos environnement

► Gare aux frelons

La présence de frelons asiatiques sur le territoire est très préoccupante tant pour la filière apicole, puisque ces frelons attaquent directement les abeilles, que pour l'écosystème. A l'initiative de Monsieur André Lataste, apiculteur à Montfort-en-Chalosse, la Communauté de communes a décidé d'acquérir une centaine de pièges afin d'équiper les communes du canton. Ces pièges seront mis en place dans chaque commune avec l'aide de bénévoles. Si vous découvrez un nid de frelons, veuillez prévenir la mairie.



Le frelon asiatique est assez facile à reconnaître : sa couleur dominante est le noir, alors que le frelon européen est jaune. Seul son anneau sur l'abdomen est jaune.

► Limitation du fauchage sur le bas-côté des routes

Réduire l'impact écologique de la voirie passe notamment par un fauchage adapté sur les talus. Pour cela, il faut accepter la présence

d'herbes folles en échange d'une diminution des coûts d'entretien et d'une amélioration de l'environnement. C'est une préconisation de la Communauté de communes dans le cadre du développement durable.



Concilier entretien des routes et environnement.

Le futur pôle des tout-petits

La Communauté de communes lance en 2010 la construction d'un pôle petite enfance à Montfort-en-Chalosse. L'objectif ? Répondre aux nouvelles attentes des familles de plus en plus nombreuses sur le territoire.

Le dynamisme démographique observé sur le canton au cours des dernières années se confirme. Les familles sont de plus en plus nombreuses à s'installer. On compte aujourd'hui 300 enfants de moins de deux ans sur le territoire.

Après avoir créé le Relais d'Assistantes Maternelles Enfants Parents (RAMEP), lien entre les assistantes maternelles, les enfants et les parents, le Conseil communautaire poursuit son action avec le jardin d'enfants et la construction du pôle petite enfance à

Montfort. Le bâtiment dont les travaux démarreront à l'automne devrait ouvrir ses portes en janvier 2012. En regroupant les différents services sur un même site, ce nouveau dispositif facilitera l'accueil des enfants dont les parents travaillent.

Des services pour tous

Le pôle petite enfance proposera une formule mixte entre structure collective et accueil familial en réunissant les différents services liés à la petite enfance.

Un jardin d'enfants

Pour qui ? Pour les deux/trois ans qui n'ont pas encore l'âge d'entrer à l'école maternelle.

Pour quoi ? Il permettra d'assurer la socialisation des plus jeunes, à partir de deux ans.

Comment ? Le jardin d'enfants proposera un mode de garde collectif à la journée ou à la demi-journée pour assurer la socialisation des plus jeunes.

Quand ? Il sera ouvert de 7h30 à 19h30, six jours sur sept.

Le relais assistantes maternelles enfants parents (Ramep)

Le relais assure des missions d'écoute, d'échange, de formation et d'information renforcées auprès des 61 assistantes maternelles agréées du canton, mais aussi des parents. Il organise chaque semaine les ateliers pour les tout-petits sur les communes de Goos, Ozourt et Nousse.

Le Point info famille y assurera une permanence.



Assurer la socialisation dès 2 ans. © DR

“ Combien ça COÛTE ? ”

Le budget prévisionnel du pôle petite enfance s'élève à 940 000 €. Il devrait être subventionné à hauteur de 70%. En effet, il bénéficie d'une aide importante de la Caisse d'allocations familiales (41%).

Le Conseil général des Landes et le Conseil régional d'Aquitaine interviennent également dans le cadre de l'aide aux structures d'accueil de la petite enfance. L'Etat, au titre de la Dotation de développement rural (DDR), ainsi que le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ont été également sollicités.



Sortie au Musée pour le groupe de Nousse. © DR

JEUNESSE CULTURE ENVIRONNEMENT PRATIQUE PATRIMOINE INFORMATION

Un bâtiment durable au quotidien

La Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse a inscrit le projet de pôle petite enfance dans une démarche de qualité environnementale des bâtiments. C'est un bâtiment bien isolé, à ossature en pin et en bardage avec une maçonnerie pleine à l'intérieur pour servir de radiateur. Il sera le plus passif possible et profitera des énergies naturelles, le soleil notamment qui pénètre jusqu'au fond des espaces enfants, pour chauffer le bâtiment en hiver.

Des brise-soleil sont en revanche prévus pour l'été. L'ensemble répond aux critères d'éco-conditionnalité de la région Aquitaine et de l'Europe. Ils s'articulent autour de la relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat mais aussi de la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, la maintenance du bâtiment ainsi que de la qualité sanitaire, de l'air ou du confort acoustique.

Cette démarche globale de développement

durable appliquée aux bâtiments permet de vivre et de travailler dans des locaux plus confortables, plus économiques et plus respectueux de l'environnement et de la santé de leurs occupants. Elle présente de nombreux avantages en termes de qualité de vie, de santé, d'environnement, mais également des avantages économiques. Le coût global de fonctionnement de ce bâtiment bien isolé, bien orienté, sera moins élevé que pour les constructions traditionnelles.



Le pôle petite enfance sera implanté à côté de la maison de retraite de Montfort-en-Chalosse. © DR



Dans cet écrin de nature, les façades déclinent les couleurs du site au fil des saisons. © DR



Un ensemble bien orienté et plus économique. © DR



Ouverture prévue en janvier 2012. © DR

➔ Le pôle petite enfance, pensé comme un lieu de rencontre



Julien Gadrat © DR

Trois questions à Julien Gadrat, architecte DPLG à Bordeaux, dont le projet a été retenu par la commission de consultation.

Où va être situé le futur pôle petite enfance ?

Julien Gadrat : Le pôle petite enfance sera implanté sur un terrain vierge en pente boisé dont la Communauté de communes est propriétaire, à côté de la maison de retraite de Montfort-en-Chalosse. La collectivité souhaite en effet créer des contacts entre la petite enfance et les seniors grâce au voisinage des deux bâtiments.

Dans quel esprit avez-vous conçu ce bâtiment ?

Julien Gadrat : Il est composé de quatre maisons

qui proposent une version contemporaine de la forme traditionnelle des maisons landaises avec la croupe arrière et le fronton ouvert devant. Le grand parvis est pensé comme un lieu de rencontre entre les parents.

Comment les différents espaces vont-ils se répartir ?

Julien Gadrat : L'ensemble couvre 340 mètres carrés de surface utile. Le volume central est consacré à l'accueil et aux bureaux. A sa gauche, les services et la cuisine. A sa droite, le Relais assistantes maternelles et le jardin d'enfants, dotés de grandes baies vitrées qui s'ouvrent pour que chaque activité profite de l'exposition au sud.

enfance et jeunesse

« Paris Express », le retour

Soutenus par les animateurs de l'Espace jeunes de la Communauté de communes, quatorze adolescents ont organisé un voyage culturel et ludique à Paris. Album photos.

Sept jours pour découvrir Paris, ils en rêvaient, ils l'ont fait. Du 27 février au 6 mars, ces quatorze adolescents du canton ont sillonné la capitale, du Louvre à l'Aquaboulevard en passant

par le Salon de l'agriculture, le musée Grévin, la Cité des sciences, l'Assemblée nationale, la tour Eiffel, les Champs-Élysées mais aussi Disneyland ou le château de Versailles. Tous conservent un souvenir ébloui de ce programme bien rempli. Au-delà de la découverte de l'univers urbain, ces jeunes dressent un bilan positif de l'expérience vécue depuis plus d'un an et de la force des liens qu'elle a créés entre eux.

Une démarche constructive et efficace

Accompagnés par les animateurs de l'Espace jeunes de la Communauté de communes, ils ont en effet géré leur projet dans leur intégralité, en commençant par

créer l'association « Paris Express » dans le cadre des Associations temporaires d'enfants citoyens (Atec). De la découverte de l'univers associatif, ils sont passés avec succès à la conception et à la gestion d'un projet, puis au développement de partenariats avec d'autres associations autour de leurs différentes initiatives destinées à financer le voyage. « Au départ, nous étions particulièrement motivés par le séjour et au fil de l'avancement du projet, la vie de l'association devenait beaucoup plus importante à nos yeux que le séjour lui-même. Aujourd'hui, la notion « être acteur de notre temps libre » n'a plus de secrets pour nous ».



Attention au départ ! Après plus d'un an de préparatifs, c'est parti pour la grande aventure parisienne. © DR



Nous en rêvions, nous y voilà. Du haut de ses 325 mètres, la tour Eiffel nous contemple © DR



Au musée du Louvre, les œuvres d'art prennent une tout autre dimension que dans les livres. © DR



L'Assemblée nationale, l'un des hauts lieux de la République française, en plein cœur de Paris. © DR



Le château de Versailles constitue incontestablement l'une des plus belles réalisations de Louis XIV. © DR



Entrons dans le monde merveilleux de Disney. © DR

A chacun son centre de loisirs pour l'été

Cet été, le Centre de Loisirs Mugron-Poyanne, géré par l'Association Haute-Chalosse, fonctionnera du 5 juillet au 6 août. Les enfants de 3 ans à 6 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle à Poyanne et les enfants de 7 ans à 15 ans dans les locaux de l'école maternelle de Mugron. Une équipe composée de directeurs et d'animateurs diplômés dynamiques et compétents est présente pour accueillir vos enfants dans une ambiance chaleureuse, accueillante et sécurisante. Pour que chaque enfant y trouve son compte, l'équipe d'animation propose tout au long de l'été différentes activités pour chaque tranche d'âge : activités manuelles ou sportives,

calmes ou remuantes, en solitaire ou en équipe. Divers mini-camps, sorties et veillées à thème sont également proposés tout au long de l'été.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou obtenir plus de renseignements sur le centre de loisirs Mugron-Poyanne, vous pouvez contacter les directeurs au 05 58 98 59 80 ou par mail centerdeloisirshautechalosse@yahoo.fr. Un dossier d'inscription à compléter et diverses pièces vous seront demandés pour valider l'inscription de vos enfants.

Date limite d'inscription : le vendredi 18 juin 2010



© DR

Le Musée de la Chalosse fait peau neuve

Les dégâts du salpêtre et de l'humidité rendaient indispensable la réfection des maçonneries et des enduits de la maison de maître du musée. Après le traitement anti-humidité réalisé en décembre 2009, les travaux les plus lourds ont commencé à la mi-février 2010 : maçons, électriciens et menuisiers ont investi le site.

Plus largement, cette deuxième tranche de travaux dont le coût s'élève à 330 000 euros TTC, sont aussi l'occasion d'améliorer le confort des visiteurs, les conditions d'exposition et de conservation des collections. Ainsi, la rénovation de l'éclairage, l'installation de climatisation ou de chauffage, la pose de garde-corps et de mains courantes seront également réalisées. Au cours de ce chantier, le musée reste accessible au public. Cependant, quelques salles seront parfois fermées : nous comptons donc sur une bienveillante compréhension des visiteurs.



Des travaux pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs. © DR



© DR



© DR

Le musée s'expose

« Trésors de Chalosse, histoire et histoires d'une collection »

Du 15 juin au 28 novembre

Cette exposition retrace la création des collections du Musée de la Chalosse. Les 3 500 objets (mobiliers domestiques, objets ethnographiques, outillage agricole ou artisanal, costumes...) qui les composent sont autant de témoins matériels de l'identité chalossaise. Parfois fruits d'achats exceptionnels ou en dépôt, ils sont le plus souvent issus de dons ou sauvés de la destruction par des amateurs passionnés. A la fois souvenirs particuliers et mémoire partagée, ils invitent le visiteur à se les approprier, faisant du musée un lieu vivant, où les regards, les avis, les interprétations cohabitent et dialoguent.

Demandez le programme !

Les animations du Musée de la Chalosse - Sélection

Rendez-vous aux jardins, samedi 5 juin.

Promenade commentée par l'Association des amis du musée depuis le jardin de Payot, au centre de Montfort-en-Chalosse, jusqu'au jardin du Musée de la Chalosse par le chemin du Sala. Départ à 15h, animation gratuite. Inscription à l'office de tourisme de Montfort-en-Chalosse au 05 58 98 58 50.

Soirée d'été en Chalosse, jeudi 26 août.

Mayo, chanteuse et poétesse gascon-

ne, vous enchantera par le pouvoir des mots et de la musique, avant de laisser place au cinéma pour une séance en plein air. *Buvette sur place. A partir de 19h, animations gratuites.*

Journées européennes du patrimoine, samedi 18 et dimanche 19 septembre. Le domaine de Carcher ouvre grand ses portes, pour des visites guidées ouvertes à tous.

Départ toutes les demi-heures. Gratuit

Fête des Vendanges,

samedi 2 octobre. Le Musée de la Chalosse fête les vendanges. Assistez à la pressée du raisin dans le chai du musée et à la mise en perce du vin nouveau.

Fête de la Science, mercredi 17 novembre. En 2010, le Musée de la Chalosse fête François Baco, créateur du cépage de l'armagnac BACO 22A.

► **Rencontres avec...**

En juin, la culture landaise

En juillet, les techniques de construction traditionnelles

En août, les savoir-faire traditionnels

Mercredi 23 juin, à 18h : « Hommage à Claude Lévi-Strauss », par Sylvie Licard, réalisatrice et Bernard Traimond, anthropologue.

Mercredi 21 juillet, à 18h : « Cent ans de tuilerie en Chalosse », par Gilbert Mora, ancien tuilier suivi par « Le métier de tuilier aujourd'hui », par Didier Monot, directeur de la tuilerie de Saint-Geours-d'Auribat.

Infos musée : Tél. : 05 58 98 69 27

Fax : 05 58 98 50 58

E-mail : musee.chalosse@wanadoo.fr

Il était une fois...

Les eaux thermales de Gamarde Depuis le XVI^e siècle, les sources de Gamarde ont su préserver leurs pouvoirs d'attraction. Chronologie d'une eau chaude qui n'a de sulfureuse que sa composition chimique.

Les sources thermales de Gamarde seraient connues depuis 1517, mais le document qui le prouve semble perdu. L'eau sulfureuse fut sans doute repérée bien avant, ne serait-ce qu'à son odeur : elle sentait l'œuf couvé. La source la plus ancienne s'est appelée la Reille (l'araille : la rigole), puis un temps le Vieux-Gamarde, enfin le Buccuron. Ce nom qui s'écrit de plusieurs façons pourrait signifier la mauvaise bouche.

La fontaine claire

Entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle, une source ferrugineuse est découverte à environ 400 mètres en aval de la Reille, presque face au ruisseau qui sépare Cassen de Louer. On la nomme la Houn clare (la Fontaine claire). Maison et quartier voisins qui s'appelaient Lagamarde, prennent désormais leur nom de Lesgamardes : on peut supposer qu'aux origines « Gamarde » désignait la vieille source elle-même.

Nos ancêtres buvaient l'eau sulfureuse et se baignaient dans un bassin rustique alimenté par une rigole. En 1802, le pharmacien dacquois Victor Meyrac assure que cette eau est souveraine pour « les maladies de



la peau, du foie, des intestins, du pharynx, du larynx, des bronches et des poumons, ainsi que pour les rhumatismes chroniques ».

Le 15 août 1864, à 300 mètres en amont du vieux Buccuron, on découvre la source « des Deux Louts ». La veuve Dompnier, châtelaine de Soutra et propriétaire du lieu, la fait appeler Sainte-Marie. Elle a la même température que la « Reille » (15°) et à peu près la même teneur en soufre.

Les eaux de Gamarde sur les routes de France

En bains, pulvérisation et humage, les eaux

gamardaises fournissent pendant plusieurs décennies les établissements de Gamarde et Cassen. Elles complètent aussi le traitement aux Baignots de Dax. Comme elles supportent la mise en bouteille et le transport, elles sont expédiées dans toute la France jusqu'à la fin des années 1920. L'établissement de bains, fermé depuis lors, s'est lentement délabré, pour disparaître en 1970.

La recherche se poursuit

De nos jours, les eaux de Gamarde intéressent les laboratoires spécialisés en produits cosmétiques. Le groupe Yves Rocher a participé à la restauration de la source principale. L'institut Jerodia et les laboratoires Phyt's commercialisent une gamme de produits à base d'eau puisée au Buccuron, sous l'appellation « gamARde ».

La société dacquoise Thermes Adour a financé un forage à grande profondeur. Elle en a fait don à la commune de Gamarde. On n'a pas trouvé l'eau chaude espérée, mais cette nouvelle source livre en abondance une eau sulfureuse à 18°. L'histoire n'est donc pas finie.

A découvrir

L'Assiette de Pays est une formule appétissante, rapide et de qualité pour apprécier l'authenticité des saveurs du terroir chalossais.

Le label Assiette de Pays vient d'être décerné à l'hôtel-restaurant Aux Tausins, à Montfort-en-Chalosse, par la Mission des offices de tourisme et des pays d'Aquitaine (MOPA). Cette assiette-découverte doit être composée d'au moins trois produits du terroir provenant de producteurs locaux et présentée avec créativité et originalité. Douze assiettes sont aujourd'hui labellisées sur le pays Adour-Chalosse-Tursan et constituent un réseau animé par les offices de tourisme locaux.

► L'assiette « Saveurs de Chalosse »

D'avril à novembre - Prix : 20 €

Le menu et ses producteurs locaux

- Garbure landaise servie dans un verre
- Tartine de foie gras frais aux raisins (ferme Alirot, Gamarde-les-Bains)
- Manchons et cœurs de canard
- Cou farci et magret froid fourré au foie gras (Raymond Dartigues, Pomarez)
- Pommes frites maison (Les Vergers d'Estienne, Laurède)
- Mousse glacée aux pruneaux parfum bas-armagnac



(domaine départemental d'Ognoas, Arthez-d'Armagnac)

Vin moelleux ou rouge des coteaux de Chalosse (Les Vignerons landais Tursan-Chalosse, Mugron)

Aux Tausins - Route d'Hagetmau Montfort-en-Chalosse. Tél. : 05 58 98 60 22
Courriel : auxtausins@wanadoo.fr

Guide

► A la découverte de la Haute-Chalosse



Le « Rando guide Haute-Chalosse », édité par le Conseil général des Landes, propose 15 randonnées à pied ou en VTT, de 6 à 50 kilomètres. Chaque itinéraire est accompagné d'une fiche d'informations sur les hébergements, les possibilités de restauration mais aussi sur les clubs de randonnée.

Tout naturellement, les parcours empruntent la vallée de l'Adour en traversant ses superbes chênaies. Au sud, des rives du Luy à Sort-en-Chalosse à celles du Louts, les panoramas sur les coteaux verdoyants et les Pyrénées s'enchaînent pour le plaisir des yeux. A ne pas manquer : les nombreux moulins qui longent le Louts. A moins que vous ne préfériez emprunter l'ancienne voie ferrée qui reliait Dax à Saint-Sever entre 1850 et 1950.

Le « Rando guide Haute-Chalosse » est en vente dans les offices de tourisme, les librairies et les maisons de la presse. Prix : 2 €

“ A vos AGENDAS ”

Des rendez-vous incontournables

- Le Festival des abbayes** : à Montfort-en-Chalosse, église Saint-Pierre, le 5 juin à 21 h.
- La Fête de la musique** : à Montfort-en-Chalosse, le 18 juin.
- Les Moments musicaux de Chalosse** : à Montfort-en-Chalosse, le 7 juillet.
- Le comice agricole cantonal** : avec remise du 11^e trophée « Bœuf de Chalosse », parade de bœufs et marché gastronomique et artisanal : à Montfort-en-Chalosse, le 24 juillet.
- La journée tourisme en espace rural** : à Montfort-en-Chalosse, le 26 juillet, à Sort-en-Chalosse, Garrey, Poyartin, Montfort-en-Chalosse, le 24 août.
- Le Festival de blues « Blues live à Hinx »** : le 28 août, à partir de 19 h. Avec Nico Backton, Kaled Bâ Sam et LONJ. <http://sp.hinx.free.fr>
- Les Journées du patrimoine** : les 18 et 19 septembre.
- La Fête bio** : à Montfort-en-Chalosse, le 19 septembre.
- La Fête des vendanges** : à Montfort-en-Chalosse, le 2 octobre.
- Chansons françaises** : à Hinx, au pôle culturel, le 13 novembre. Jazz et blues avec un groupe breton, un groupe du folklore irlandais.

Des fêtes locales

- Louer** : du 4 au 6 juin
- Gibret** : les 12 et 13 juin
- Préchacq-les-Bains** : du 18 au 20 juin
- Poyartin** : du 25 au 28 juin
- Onard** : du 2 au 4 juillet
- Gamarde-les-Bains** : du 2 au 5 juillet
- Hinx** : du 9 au 11 juillet
- Goos** : du 15 au 18 juillet
- Clermont** : les 16 et 18 juillet
- Montfort-en-Chalosse** : du 23 au 27 juillet
- Sort-en-Chalosse** : du 30 juillet au 2 août
- Poyanne** : du 20 au 23 août
- Garrey** : les 21 et 22 août
- Ozourt** : du 3 au 5 septembre
- Nousse** : du 10 au 12 septembre
- Gousse** : du 5 au 7 novembre
- Lourquen** : les 13 et 14 novembre

Le forum des associations cantonal

A Montfort-en-Chalosse, le 4 septembre à partir de 14h. Organisé par l'office de tourisme et soutenu par la Communauté de communes, cet événement propose aux associations locales de présenter leurs activités.
Inscriptions à l'office de tourisme : 05 58 98 58 50.

Les Z'Heureux Cruateurs

Réunissent des peintres, des plasticiens, des écrivains et des musiciens. Le Chapeau rouge, leur local à Montfort-en-Chalosse, est un lieu d'accueil et de rencontre ouvert au public. Retrouvez leurs expositions à thème et leurs animations sur www.leszhc.com.

Le marché

Le marché des producteurs de pays
Le 8 juillet 2009, autour de la halle de Montfort-en-Chalosse, de 18h à 23h.
Les produits proposés proviennent exclusivement des exploitations des producteurs présents ou des ateliers des artistes et artisans. On peut y faire son marché ou partager un moment convivial en dégustant sur place les assiettes de produits fermiers locaux préparées par les producteurs eux-mêmes. Ambiance chaleureuse garantie par la banda Los Copleros et la ludothèque qui proposera des jeux pour les enfants.



A Préchacq-les-Bains : parking du clos Pité, tous les samedis jusqu'au 30 octobre : artisanat et produits locaux.